



aviva.fr

Dossier de presse

Décembre 2011

Aviva, précurseur du développement durable dans l'assurance

Contacts presse

Dominique Eluau : 01 76 62 67 19 • dominique_eluau@aviva.fr

Estelle Joubert : 01 76 62 57 86 • estelle_joubert@aviva.fr

Karim Mokrane : 01 76 62 76 85 • karim_mokrane@aviva.f

SOMMAIRE

Le développement durable, un enjeu mondial	Page 3
Aviva précurseur du développement durable dans l'assurance	Page 4
L'engagement responsable d'Aviva en France	Page 5
La démarche responsable clients d'Aviva France	Page 6
La démarche responsable collaborateurs d'Aviva France	Page 9
La démarche responsable d'Aviva France avec la communauté	Page 12



ZOOM

Plus de 88 % des Américains pensent que les entreprises devraient tenter d'atteindre leurs objectifs économiques tout en se préoccupant de la société et de l'environnement. (Etude Do Well Do Good, 2010)

64 % des Européens estiment que l'environnement doit passer avant la compétitivité économique et que le progrès doit avant tout être mesuré à l'aide d'indicateurs sociaux et environnementaux. (Enquête EuroBaromètre, mars 2011)

Les enjeux que représente le développement durable se déclinent selon trois axes :

Les enjeux environnementaux

La canicule en Europe (2003), l'ouragan Katerina à la Nouvelle Orléans (2005) ou plus récemment la tempête Xynthia en France : toutes ces catastrophes naturelles sont suspectées d'avoir pour origine directe le réchauffement climatique.

Confronté à ces catastrophes naturelles, l'assureur a désormais pour vocation non seulement de couvrir les risques, mais également de les anticiper et de participer à leur prévention.

Les enjeux sociaux

En 1950, les personnes âgées (60 ans et plus) représentaient 8 % de la population mondiale, elles représentaient 10 % en 2000 et devraient atteindre 33 % d'ici 2050 (Rapport de l'ONU 2006). L'allongement de la durée de vie et, de fait, celui de la retraite, menacent les systèmes de protection sociale et les équilibres économiques. Les assureurs jouent un rôle clé dans l'accompagnement de leurs clients sur le long terme pour les aider à anticiper les accidents de la vie et les évolutions démographiques.

Les enjeux économiques

Depuis la crise financière de 2008, les entreprises du secteur financier, notamment les assureurs, ont renforcé leur démarche responsable dans leurs pratiques commerciales et dans la recherche d'une performance financière soutenable.

FAITS MARQUANTS

Depuis quelques années, les rencontres et programmes en faveur du développement durable se sont multipliés, dont notamment :

- 1972 : 1^{er} Sommet de la Terre
- 1997 : protocole de Kyoto
- 2007 : grenelle de l'environnement
- 2011 : sommet de Durban



Conscient des enjeux que représente le développement durable, le groupe Aviva a choisi d'anticiper et d'agir sur les évolutions économiques, sociétales et environnementales qui pèseront sur son activité future et celle de la société.

L'engagement responsable d'Aviva dans le monde

Le Groupe Aviva

- 6^{ème} assureur mondial
- Présent dans 30 pays
- 44,5 millions de clients particuliers et professionnels
- 36 100 collaborateurs

Le premier assureur au monde à neutraliser ses émissions de CO₂

Depuis 2007, le groupe Aviva est le premier assureur au monde à avoir neutralisé ses émissions de CO₂ dans l'ensemble de ses activités opérationnelles à travers le monde.

Aviva, un engagement et une reconnaissance au niveau mondial

Signataire du Pacte mondial des Nations Unies, Aviva a contribué activement par son action à inciter les entreprises signataires de ce Pacte à respecter davantage leur engagement par la publication régulière d'informations concernant leurs actions en matière de responsabilité sociale.

Aviva est membre fondateur du "Carbon Disclosure Project" (CDP). Ce consortium d'investisseurs institutionnels mène, chaque année, une étude collective auprès des entreprises sur la transparence de l'information qu'elles délivrent concernant leurs engagements et leurs actions en vue de limiter leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur impact climatique.

FAITS MARQUANTS

- 2001 : signature du Pacte mondial des Nations Unies.
- 2004 : création du "Carbon Disclosure Project" (CDP – Aviva est l'un des membres fondateurs).
- 2009 : Aviva a été le premier acteur du secteur de l'assurance à recevoir le Carbon Trust Standard pour ses actions en faveur de la réduction de son empreinte carbone et la limitation de ses émissions de gaz à effet de serre.



L'engagement responsable d'Aviva en France

En France, Aviva s'est engagé à sensibiliser et à faire évoluer les comportements de ses publics clés en matière de développement durable : Clients, Collaborateurs et Communauté. Cette démarche, répond également à la nécessité de satisfaire aux besoins des générations présentes en tenant compte des besoins des générations futures.

Aviva France en chiffres

- Plus de 180 ans d'expérience
- Plus de 3 millions de clients particuliers et professionnels
- 4 600 collaborateurs

Le développement durable au cœur du quotidien d'Aviva France

Pour concrétiser son engagement, Aviva a signé **la Charte du Développement Durable de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA)**. La démarche responsable d'Aviva France est au cœur des actions mises en place dans son quotidien que ce soit auprès de ses clients, de ses collaborateurs ou de la communauté.

FAITS MARQUANTS

2009 : Aviva intègre la liste des 10 % des entreprises jugées les plus responsables parmi 2 500 entreprises (DJSI World Index) et celle des 20 % des sociétés les plus performantes en matière de responsabilité d'entreprise parmi 600 sociétés européennes (DJSI STOXX Index).



Aviva a pour objectif d'accroître la prospérité de ses clients ("prosperity"), tout en veillant à leur tranquillité d'esprit ("peace of mind"). En France, la relation entre un agent Aviva et son client dure en moyenne 14 ans. Aviva France souhaite renforcer cette relation grâce au développement d'initiatives responsables qui visent à accompagner ses clients sur le long terme.

Une assurance responsable pour les particuliers et les professionnels

Aviva France propose une large gamme de produits d'assurance pour ses assurés respectueux de l'environnement et encourage les comportements responsables par des incitations tarifaires.

ZOOM

97 % des Français sont favorables au développement des énergies renouvelables, d'après une étude de l'ADEME en 2008. Néanmoins, ils sont 45 % à trouver que le coût de l'installation reste un frein pour passer aux énergies renouvelables.

L'assurance multirisques habitation (MRH) : une garantie énergies nouvelles

En 2007, Aviva a revisité son assurance multirisques habitation Domifacil en intégrant une garantie énergies nouvelles. Elle permet d'étendre les garanties du contrat aux installations utilisant les énergies renouvelables, notamment dans la garantie vol de ces équipements. Elle couvre également le bris de glace des panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) ainsi que la responsabilité civile pour les dommages causés au personnel EDF qui pourrait intervenir sur ces installations solaires ou sur les éoliennes.

Depuis janvier 2009, Aviva propose à ses assurés MRH qui subissent une destruction totale de leur habitation, de prendre à sa charge le surcoût lié à l'achat et l'installation d'un chauffage écologique et rembourse les frais de mise aux normes tels que le double vitrage ou l'isolation.

L'assurance automobile : des offres qui encouragent les comportements responsables

L'ENVIRONNEMENT

Le contrat Vectura propose plusieurs offres et options permettant de promouvoir l'éco mobilité :

- Une réduction de 10 % sur l'assurance automobile d'un nouveau véhicule émettant moins de 110 g de CO₂ par kilomètre ou équipé d'un moteur hybride et pour les titulaires d'un abonnement annuel aux transports en commun.
- Des tarifs adaptés au nombre de kilomètres parcourus : moins de 5 000 km, 9 000 km, 15 000 km ou 20 000 km par an.
- Un pack vélocité qui intègre, dans l'assurance automobile, tous les vélos de la famille pour les titulaires d'un abonnement annuel aux transports en commun.
- Une réduction de 30 % sur le transport de véhicule en train grâce au partenariat avec la SNCF pour promouvoir le service d'auto-train.
- Un crédit vert pour l'achat d'un véhicule propre dont le taux diminue en fonction de l'émission de CO₂ / km (3 % pour 96 g de CO₂ / km, 4,90 % de 96 g à 105 g de CO₂ / km, 5,50 % de 116 g à 125 g de CO₂ / km).

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

ZOOM

Près d'un accident sur dix est lié à l'utilisation du téléphone portable au volant (TNS Sofres, 2011)

En 2009, Aviva lance la charte "Entreprise citoyenne de la route", en partenariat avec l'association Prévention Routière, destinée à fournir aux sociétés du secteur du transport routier, clientes d'Aviva, un cadre méthodologique favorisant la réduction :

- des risques routiers (y compris les opérations de chargement et de déchargement), cause principale des accidents mortels du travail ;
- des émissions de CO₂, pour participer à l'amélioration globale de la performance environnementale du transport routier de marchandises.

FAITS MARQUANTS

Fin 2010, Aviva lance, en partenariat avec l'association Prévention Routière, une campagne de sensibilisation dans la presse, signée par CLM BBDO, destinée à prévenir les accidents dus à l'usage du téléphone au volant.

En 2011, Aviva renouvelle son partenariat avec la Sécurité Routière et relance sa campagne de sensibilisation sur l'usage du téléphone au volant.

L'assurance santé

ZOOM

La France est considérée comme la championne d'Europe de la consommation de médicaments, avec plus de 500 € de dépenses par an et par personne. Néanmoins, 74 % des Français se déclarent prêts à réduire leur consommation de médicaments, selon un sondage de Via Voice en Décembre 2010.

En 2011, Aviva lance la garantie "Eco-pharma" dans son contrat d'assurance santé Santhia qui incite ses clients à avoir un comportement responsable vis-à-vis de leur consommation de médicaments. Les clients pourront bénéficier d'une remise de 3 € par mois et par bénéficiaire, en choisissant les médicaments dont le "service médical rendu" est considéré comme majeur ou important par la Haute Autorité de Santé.

L'assurance responsable pour les professionnels

Aviva offre une réduction de 5 % sur la prime des contrats d'assurance Multirisques Entreprises, RC Entreprises, Mercure ou Multirisques Industriels destinés aux professionnels, chefs d'entreprises, afin d'inciter les petites et moyennes entreprises à réduire leur impact environnemental, à travers notamment le traitement des déchets, la gestion de l'énergie ou encore, la rationalisation des transports.

Cette démarche, portée par l'Assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie (ACFCI) est réalisée grâce à "1.2.3 Environnement" et "EnVol" (Engagement Volontaire de l'entreprise pour l'environnement) créée en 2006.

"1.2.3 Environnement" permet aux entreprises d'obtenir la certification ISO 14001 (normes environnementales) et EnVol vient compléter la démarche en permettant aux petites entreprises qui respectent le niveau d'engagement "1.2.3 Environnement" d'obtenir un label "EnVol", sans devoir aller jusqu'à la certification ISO 14001 ou l'enregistrement EMAS.

L'investissement responsable

ZOOM

57 % des Français qui ont exprimé un intérêt pour l'Investissement Socialement Responsable (ISR), se disent prêt à prendre en compte les caractéristiques de l'offre lors de leur prochain achat (enquête de l'EIRIS/Ipsos, Octobre 2010).

Aviva souhaite favoriser les placements responsables auprès de ses clients grâce à des fonds ISR qui intègrent des critères extra financiers. Le fonds actions d'une société sera sélectionné en fonction du respect de critères tels que l'environnement, les questions sociales, l'éthique et la gouvernance. Aviva Investors France fait partie des dix premières sociétés de gestion d'actifs en France et gère la majorité des fonds figurant dans les contrats d'assurance vie des clients d'Aviva en France. La qualité de sa gestion financière sur le long terme pour l'ensemble de sa gamme en fait une valeur sûre.

L'expertise acquise depuis plus de 10 ans par Aviva Investors en matière d'ISR bénéficie à Aviva en France. Aujourd'hui, la gamme ISR proposée par Aviva France à ses clients est composée de 4 fonds, un fonds externe et 3 fonds gérés par Aviva Investors :

- "Sustainable Future Pan European Equity", intégré en 2008 dans son contrat phare d'assurance vie Sélection International.
- "Aviva Valeurs Responsables" a été lancé en 2009 par Aviva Investors France. C'est un fonds basé sur l'indice Dow Jones Euro Stoxx Sustainability 40, indice boursier international qui regroupe les entreprises ayant les meilleures performances selon les critères du développement durable.
- "Aviva Monétaire ISR", intégré en 2010 dans la gamme de fonds de l'ensemble des contrats Aviva.

FAIT MARQUANT

En 2011, Aviva Investors a remporté, pour la troisième année consécutive, le prix du "Gérant du fonds ISR de l'année", décerné lors des European Pensions Awards.

L'engagement qualité de la relation client

La démarche "Bon Conseil"

Pour Aviva France, la vente responsable commence par une bonne compréhension des besoins des clients afin de leur offrir un conseil de proximité cohérent et continu.

L'accompagnement spécifique des clients, la diversité des réseaux de distribution d'Aviva et les atouts spécifiques d'Aviva Investors France en matière de gestion de fonds, représentent pour la compagnie, une position unique sur le marché. Elle permet de déployer partout en France des actions de conseil de proximité, personnalisé et de qualité auprès des clients.

- Accompagner l'épargnant dans le choix de ses placements en analysant sa situation personnelle, et lui proposer une allocation d'actifs en adéquation avec son profil d'investisseur.
- L'orienter dans la préparation de sa retraite en réalisant un bilan retraite et en le guidant parmi les différentes solutions disponibles.
- L'aider dans la rédaction de sa clause bénéficiaire et faire le point régulièrement.
- Privilégier la proximité et le suivi régulier afin d'initier et d'entretenir une relation professionnelle efficace.

Des sites pédagogiques pour améliorer la culture financière des Français

Pour informer et sensibiliser ses clients et le grand public sur les sujets financiers et les enjeux majeurs tels que la retraite, Aviva a créé trois sites internet pédagogiques :

- Le site www.questions-finance.fr qui a pour but d'aider les investisseurs à déchiffrer le langage économique et financier des marchés boursiers.
- Le site www.questions-épargne.fr qui a pour vocation de guider en toute objectivité les épargnants dans leur choix de placement.
- Le site www.questions-et-retraite.fr qui fournit un ensemble très complet d'informations pratiques permettant à chaque épargnant d'avoir une vision plus claire des sujets sur la retraite.



Aviva croit à une culture du travail qui respecte, valorise et utilise les différences dans l'intérêt de ses clients, collaborateurs, actionnaires, partenaires et de la société au sens large. A cet égard, Aviva a mis en place plusieurs actions concrètes et considère l'engagement des collaborateurs comme un élément central de sa démarche d'entrepreneur responsable.

La reconnaissance des talents et la diversité

Aviva conduit une politique de ressources humaines responsable qui privilégie la relation durable avec ses collaborateurs à travers la reconnaissance des talents de ses collaborateurs et en favorisant la diversité.

Les talents reconnus et valorisés

Le dispositif de gestion des carrières d'Aviva permet d'identifier et de valoriser les compétences. Dans ce sens, Aviva a mis en place, en 2010, l'Entretien de Développement annuel. Par la diversité de ses métiers, sa présence en Europe et dans le monde, le groupe Aviva offre de nombreuses opportunités d'évolution de carrière et des perspectives de mobilité en France et à l'international.

Un engagement concret en faveur de la diversité

LA SIGNATURE D'UNE CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Convaincu que la diversité constitue un véritable avantage concurrentiel, Aviva France respecte et valorise les différences et s'est engagé à lutter contre les discriminations au travail. La compagnie, qui a signé la Charte de la Diversité en 2007, travaille en profondeur sur les freins au recrutement, à travers l'identification en interne de pratiques potentiellement discriminatoires. Pour cela, Aviva a réalisé un diagnostic en 2009 et mis en place un plan d'actions en 2010.

UNE POLITIQUE DE DIVERSITÉ ARTICULÉE AUTOUR DE 4 AXES

Le handicap

Aviva a signé un accord triennal (2009-2011) avec l'ensemble des organisations syndicales en faveur de l'intégration et du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Aviva a atteint son objectif de 3 % de salariés handicapés fin 2011.

L'origine

Pour renforcer la diversité de ses recrutements, Aviva développe ses offres de postes à pourvoir, en tissant des liens avec les acteurs publics, associatifs et éducatifs au sein des bassins d'emploi susceptibles de nourrir cette diversité.

La parité homme-femme

En s'appuyant sur les résultats d'une étude interne sur les écarts de rémunération homme-femme, Aviva a mené en 2008 des négociations avec les organisations syndicales qui ont abouti à la signature d'un accord d'une durée de 3 ans sur l'égalité professionnelle Homme / Femme. Cet accord a été renouvelé en 2011 pour une durée de 3 ans afin de tendre vers la suppression des écarts de rémunération injustifiés.

Les seniors

En 2009, Aviva a conclu un accord sur l'emploi des seniors d'une durée de 3 ans. Dans le cadre de cet accord, signé par la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010, Aviva France s'engage à maintenir un taux d'emploi plancher, de salariés âgés de 55 ans et plus, de 12 % sur les années 2010, 2011 et 2012.

FAIT MARQUANT

En 2010, les femmes représentaient 29 % des cadres de direction. Ce chiffre est en perpétuel augmentation puisqu'en 2008 elles étaient 24 % et 27 % en 2009 pour atteindre 30 % d'ici 2013.

Le respect de la déontologie

Aviva s'engage à respecter une déontologie stricte dans tout ce qu'elle entreprend nécessitant la mise en œuvre d'actions et de contrôles pour suivre les avancées de cette démarche.

Des actions préventives

Plusieurs actions ont déjà été mises en place auprès des collaborateurs, notamment :

- la diffusion et la prise de connaissance d'un code de bonne conduite pour tout nouvel employé,
- une formation des agents commerciaux d'Aviva sur la vigilance, les obligations légales relatives aux crimes financiers et l'éthique professionnelle. Cette formation est validée par un test et réactualisée tous les deux ou trois ans,
- une opération de sensibilisation, sur la lutte contre la fraude, destinée à l'ensemble des salariés autour de trois thèmes : la sécurité, la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme,
- le dispositif "Right call" diffusé à l'ensemble des collaborateurs. Basée sur la vigilance, cette démarche incite chaque employé d'Aviva à vérifier l'identité de ses interlocuteurs, la cohérence de la situation exposée, l'origine ou la destination de fonds.

Les efforts d'Aviva en matière de déontologie ont été récompensés par la certification "AFAQ, engagement de service" du Département Successions de la Direction des Opérations et Relations Clientèle (DORC). Aviva a été l'une des toutes premières sociétés d'assurance à recevoir cette certification dans le cadre du règlement des capitaux de décès.

Une promotion interne des éco-gestes au quotidien

ZOOM

87 % des salariés souhaiteraient que leur entreprise consacre plus de temps et d'argent au développement durable. C'est ce que révèle une étude DDB Corporate/Com'in réalisée en ligne par Opinionway en 2009.

Sensibilisation des collaborateurs aux comportements responsables

RECYCLAGE, TRI ET SENSIBILISATION

Depuis son installation à Bois-Colombes en 2005, Aviva sensibilise ses collaborateurs à l'adoption de gestes simples au quotidien : tri des déchets, collecte des piles usagées, utilisation du papier brouillon pour des impressions peu importantes. Aviva France a également fait le choix, parallèlement au service municipal de ramassage des ordures, de rémunérer des prestataires spécialisés, pour récupérer les déchets triés en interne. En septembre 2008, Aviva a instauré le tri sélectif dans le restaurant d'entreprise du siège.

LA MOBILITÉ RESPONSABLE

Aviva fait bénéficier son réseau d'agents généraux et son réseau de commerciaux salariés via d'un bonus écologique, grâce à un système de remboursement des frais kilométriques prenant en compte les émissions de CO₂ des véhicules.

Une étude est actuellement en cours pour étendre ce dispositif à l'ensemble de ses réseaux de distribution. Parallèlement, pour sensibiliser ses collaborateurs au co-voiturage, Aviva France a mis en place une plateforme de mise en relation sur son Intranet.

UNE DÉMARCHE DE SENSIBILISATION PROACTIVE

Aviva mène également plusieurs actions de sensibilisation auprès de ses collaborateurs afin de les impliquer dans la réussite de sa démarche d'entreprise responsable :

- en proposant de participer à de grands événements nationaux tels que la Semaine Européenne de la Mobilité ou la Semaine du Développement Durable,
- en permettant de soutenir la Fondation Aviva et de nombreux projets caritatifs auxquels Aviva s'associe tel que "les 24h du relais Aviva" organisés depuis 2008 à l'occasion du Téléthon,
- en donnant l'opportunité d'investir dans un fonds ISR dans le cadre du plan d'épargne salariale,
- en négociant la mise en place dans l'accord d'intéressement, de deux critères liés aux facteurs environnementaux et sociaux : le taux d'engagement aux formations de l'entreprise en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) et la réduction de consommation de CO₂,
- En 2010, Aviva rejoint l'initiative Défi 10 :10 de l'association Good Planet, dont l'objectif de réduire de 10 % ses émissions de gaz à effet de serre sur l'année.

FAITS MARQUANTS

Entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre en 2010, Aviva a réussi à diminuer sa consommation de gobelets en plastique de plus de 12 % en distribuant à chaque collaborateur du siège des tasses en céramique.

En 2011, un kit éco-agents a été distribué à l'ensemble des agents généraux. Ce guide est constitué d'un présentoir comportant 12 fiches. Chaque fiche présente une idée d'éco-geste que chacun peut réaliser et des bénéfices qu'il peut en retirer.

Une relation responsable avec ses fournisseurs

ZOOM

83 % des acheteurs d'entreprises ont déjà été amenés à demander à des fournisseurs des données environnementales sur leurs produits (Etude Ernest&Young, 2010).

Des fournisseurs respectueux des valeurs de responsabilité sociale et environnementale du groupe

Aviva France attend de ses prestataires qu'ils respectent ses valeurs et joint systématiquement aux appels d'offres un questionnaire afin d'évaluer l'implication développement durable des fournisseurs. De plus, un code de bonne conduite définissant les principes régissant les relations entre Aviva et ses fournisseurs a été établi. Désormais, une clause contractuelle figure dans tous les contrats signés par Aviva afin de se protéger de manquements graves aux principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) comme aux comportements non conformes aux principes de développement durable.

PORTRAIT D'UN PARTENAIRE RESPONSABLE

Caron Service automatique est une entreprise familiale avec laquelle Aviva travaille depuis 2005. Pour sensibiliser ses collaborateurs au commerce responsable, du café et des snacks bios et équitables sont vendus dans les distributeurs automatiques de la société Caron, au siège d'Aviva France. L'entreprise met également en place des campagnes d'affichage sur le thème du développement durable.



De part son activité d'assureur, Aviva considère qu'il est naturel de jouer un rôle en matière de prévention sociale et environnementale. C'est pourquoi la société met en place un bon nombre d'actions visant à maîtriser ses déchets et ses dépenses en énergie. Aviva France soutient, par ailleurs, depuis de nombreuses années des actions humanitaires, de solidarité et de prévention en faveur des enfants et des personnes âgées.

Aviva, précurseur du développement durable dans le secteur immobilier

ZOOM

L'objectif du Grenelle de l'environnement est de généraliser, pour toutes nouvelles constructions, des bâtiments basse consommation (BBC) d'ici 2012 et des bâtiments à énergie positive à l'horizon 2020.

Aviva France a développé deux expertises en matière de développement durable :

- la construction d'immeubles, en intégrant les critères nécessaires à une construction durable et responsable,
- la maîtrise de la consommation d'énergie de son siège.

Carpe Diem, la première tour visant la double certification environnementale HQE et LEED® Gold en France



En 2007, Aviva lance le projet de construction "Tour carpe diem", dans le quartier de La Défense. Ce projet s'inscrit de façon ambitieuse à la fois dans la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE®) et aussi dans l'obtention de la qualification LEED® Gold. Pour la réalisation de cette tour, Aviva Investors Real Estate France annonce en 2010 un partenariat de co-investissement avec Predica, filiale de Crédit Agricole Assurances. La livraison de la tour est prévue fin 2012.

Une consommation d'énergie réduite

Plusieurs initiatives ont été entreprises afin de réduire la consommation d'énergie au sein du siège social d'Aviva France de Bois-Colombes :

- à 20h30, extinction des lumières des bâtiments (bureaux, parking, restaurant d'entreprise),
- mise à l'arrêt de la climatisation des bureaux les nuits et les week-ends,
- remplacement des ampoules classiques par des ampoules à "LED",
- installation de mousseurs d'eau, permettant de réduire le débit d'eau, dans la majorité des points d'eau.

Une relation citoyenne avec la société : la Fondation Aviva

ZOOM

63 % des Français considèrent que les entreprises occupent une place de plus en plus importante dans la société (Enquête Euro RSGC, 2007).

De part son métier d'assureur, Aviva estime naturel de jouer un rôle non seulement en matière de prévention environnementale mais également sociale.

La Fondation Aviva, créée en 1999, a été la première initiative majeure de la démarche d'entreprise responsable d'Aviva France. Placée sous l'égide de la Fondation de France, elle répond à la volonté de respecter le sens premier du métier d'Aviva : protéger les plus fragiles contre les accidents de la vie, en l'occurrence les enfants et les personnes âgées.

Avec un budget de 200 000 € par an, la Fondation a fait le choix de donner des coups de pouce à de jeunes associations afin de leur permettre de réaliser leur projet. Depuis sa création, la Fondation a participé au financement de plus de 300 projets.

En 2010, Aviva est allé plus loin dans l'implication de ses collaborateurs en leur proposant de participer à des journées de solidarité au sein d'associations soutenues par la Fondation Aviva.

PORTRAIT D'ASSOCIATION SOUTENUE PAR LA FONDATION AVIVA

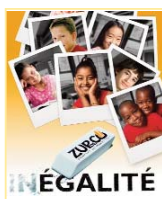
En 2011, la Fondation Aviva a choisi de soutenir 22 associations, dont :

Zup de Co : dans le cadre du programme de mécénat Street to school du groupe Aviva

Street to school est une initiative mondiale lancée en 2009 par le groupe Aviva. Elle vise à soutenir la réinsertion par l'éducation de 500 000 enfants en déshérence ou en situation d'échec scolaire. Pour ce programme, le groupe s'est associé à l'ONG "Save the children" et donne à chaque pays la possibilité, selon son contexte local, de s'investir dans une action éducative en faveur des enfants.

ZOOM

Près de 20 % des 750 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sont sans diplôme d'établissements secondaires, soit environ 150 000 élèves, et 10 %, soit 75 000 jeunes, ne sont titulaires d'aucun diplôme. (Enquête Conseil national des politiques et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale - CNES – 2009).



En France, Aviva a choisi de s'engager dans la lutte contre l'échec scolaire des enfants issus de milieux défavorisés. A cet effet, un accord de partenariat, d'une durée de 3 ans, a été signé entre la Fondation Aviva et l'association Zup de Co qui apporte un soutien scolaire à des collégiens en difficultés. Les collaborateurs d'Aviva sont aussi impliqués dans cette démarche à travers le parrainage de collégiens, pour leur faire découvrir le monde de l'entreprise.

FAIT MARQUANT

Le 31 mars 2011 s'est déroulé durant une journée l'opération "Un jour, un métier". Aviva a accueilli, à son siège de Bois Colombes, 16 élèves du collège République de Nanterre pour leur faire découvrir l'entreprise et ses métiers.